

Termes de Référence (TDR)
Étude sur le Mécanisme de Financement du Prélèvement Communautaire de la CEDEAO et
Élaboration d'une Stratégie de Mobilisation des Ressources

1. Contexte

Le Prélèvement Communautaire de la CEDEAO (PC) constitue le principal mécanisme de financement mis en place pour assurer un financement prévisible, durable et autonome des programmes, institutions et activités de la CEDEAO. Malgré son importance stratégique, les États membres continuent de faire face à des difficultés liées à la collecte, au reversement, au reporting et au respect des obligations, ce qui entraîne des flux de recettes irréguliers et une réduction de la prévisibilité financière.

Afin d'améliorer son efficacité et sa durabilité, la CEDEAO lance deux interventions complémentaires : (i) une étude approfondie du mécanisme de financement du Prélèvement Communautaire de la CEDEAO ; et (ii) l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources pour le Prélèvement Communautaire. Ces deux initiatives visent à renforcer la conformité, améliorer les systèmes de suivi et de reporting, combler les pertes de recettes et garantir un financement à long terme des initiatives d'intégration régionale.

2. Objectifs de la mission

Objectif général

Mener une étude approfondie du mécanisme de financement du Prélèvement Communautaire de la CEDEAO et élaborer une stratégie robuste de mobilisation des ressources, fondée sur des données probantes, afin d'améliorer la performance des recettes, de renforcer la conformité des États membres et d'assurer un financement durable des activités communautaires.

Objectifs spécifiques :

- I. Analyser le cadre juridique, institutionnel, financier et opérationnel du Prélèvement Communautaire de la CEDEAO.
- II. Évaluer l'efficacité des mécanismes de collecte, des procédures de transmission des recettes et des systèmes de reporting.
- III. Identifier les goulots d'étranglement systémiques, les lacunes en matière de conformité et les sources de pertes de recettes.
- IV. Réaliser une analyse comparative des bonnes pratiques mondiales et régionales en matière de mécanismes de financement communautaire.
- V. Proposer des outils, mécanismes et partenariats innovants pour renforcer la mobilisation durable des ressources à long terme.
- VI. Élaborer un cadre stratégique et une feuille de route de mise en œuvre pour améliorer la mobilisation et la gestion des ressources issues du Prélèvement Communautaire.

- VII. Identifier les besoins en renforcement des capacités des Bureaux Nationaux, des administrations douanières et du personnel de la CEDEAO impliqué dans l'administration du prélèvement Communautaire.

3. Étendue des travaux

Le consultant réalisera les tâches suivantes :

a) Revue diagnostique

- ✓ Examiner les textes juridiques de la CEDEAO, les règlements financiers et tous les documents régissant le Prélèvement Communautaire.
- ✓ Évaluer la mise en œuvre dans les États membres, notamment les modalités de collecte, les niveaux de conformité, les délais de reversement et les procédures administratives.

b) Collecte de données et analyse financière

- ✓ Examiner les tendances de collecte et de reversement des recettes au cours des 5 à 10 dernières années.
- ✓ Analyser les écarts de recettes et modéliser les recettes potentielles dans des scénarios de conformité optimale.

c) Consultation des parties prenantes

- ✓ Consulter les Bureaux Nationaux, les Administrations des Douanes, les Ministères des Finances et du Commerce, les Directions de la CEDEAO ainsi que les acteurs du secteur privé, le cas échéant.

d) Analyse comparative

- ✓ Comparer le mécanisme de la CEDEAO avec ceux d'autres Communautés Économiques Régionales (CER) telles que la CAE (EAC), la SADC, l'Union Africaine (UA) et l'UEMOA.

e) Élaboration de la stratégie et feuille de route de mise en œuvre

- ✓ Proposer des cadres améliorés de conformité, des outils de suivi, des modèles de prévision et des mécanismes de coordination.
- ✓ Identifier de nouvelles sources internes et externes de mobilisation durable des ressources.
- ✓ Élaborer des plans d'action budgétisés, des calendriers de mise en œuvre, des indicateurs clés de performance (KPI) et des systèmes de suivi-évaluation.

A. Livrables attendus

- I. **Rapport de démarrage (Inception Report)** : méthodologie, plan de travail et stratégie d'engagement des parties prenantes.
- II. **Rapport diagnostique/d'évaluation** : analyse du système actuel de prélèvement, des lacunes et des défis.

- III. **Projet de rapport consolidé** : résultats de l'étude sur le mécanisme du prélèvement et premières options stratégiques.
- IV. **Projet de stratégie de mobilisation des ressources** : piliers stratégiques, interventions, modèles de revenus et cadre de conformité.
- V. **Feuille de route de mise en œuvre** : actions assorties d'échéances, estimations budgétaires, indicateurs et outils de suivi.
- VI. **Rapport final** : étude et stratégie consolidées, révisées à la suite de la validation de la CEDEAO.

B. Durée de la mission

La consultation devrait durer **quatre (4) semaines**, couvrant les consultations, l'analyse des données, la rédaction des rapports et leur validation.

C. Qualifications requises

Le consultant devra disposer :

- ✓ D'un diplôme de niveau supérieur en économie, finances publiques, politiques publiques, développement international ou dans un domaine connexe.
- ✓ D'au moins **15 ans d'expérience professionnelle** dans les domaines des finances publiques, de la mobilisation des ressources, de l'administration douanière ou de l'intégration régionale.
- ✓ D'une expérience de travail avec la CEDEAO, l'Union Africaine (UA), l'UEMOA ou des organisations similaires.
- ✓ D'une expérience avérée dans l'élaboration de stratégies d'accroissement des recettes ou de mobilisation des ressources.
- ✓ De solides compétences analytiques, de modélisation, de consultation des parties prenantes et de rédaction de rapports.
- ✓ D'une maîtrise d'au moins **deux langues officielles de la CEDEAO** ; la connaissance pratique d'une troisième langue constituera un atout.

D. Reporting et coordination

Le consultant rendra compte au **Directeur du Budget et de la Trésorerie**, par l'intermédiaire du **Comptable Principal, Chef de Division du Prélèvement Communautaire**. Des mises à jour régulières seront exigées tout au long de la mission.

E. Lieu de la mission

La mission pourra être réalisée à distance, avec des déplacements éventuels au siège de la CEDEAO à **Abuja** ainsi que dans certains États membres sélectionnés, sous réserve d'approbation.

F) Modalités de paiement

Les paiements seront effectués après l'achèvement et l'approbation des livrables, selon le calendrier suivant :

20 % : à la soumission du Rapport de démarrage.

30 % : à la soumission du Rapport diagnostique.

30 % : à la soumission du Projet de stratégie consolidée.

20 % : après l'approbation du Rapport final.